AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-6-8-69 953461

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative — 67 - STRASBOURG
Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

C.C.P. STRASBOURG 55-08-00 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, Rue des Mineurs
67 - STRASBOURG

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Supplément n° 5 au Bulletin du mois de Juillet 1969 — 29 Juillet 1969

/ Avertissement /

POMMES DE TERRE

(Variétés sensibles au Mildiou)

MILDIOU

A la suite des pluies orageuses qui se sont produites dans la plupart des régions, un traitement est à appliquer dès que possible.

ARBRES FRUITIERS

- PRUNIERS -

CARPOCAPSE DES PRUNES

Les premières attaques de Carpocapse des prunes (2ème génération) pourront se produire à partir de la fin de la présente semaine.

En conséquence, dans les vergers où l'on craint des dégâts de cet insecte (fruits véreux), notamment sur les variétés à maturité tardive (certaines reines-claudes et quetsches) on pourra, avantageusement, effectuer un traitement insecticide aux alentours du 4 Août.

En Lorraine et dans les régions du Nord et du Sud de l'Alsace (SUNDGAU), ce traitement pourra être décalé de 3 à 8 jours selon les situations.

Utiliser un produit jouissant d'une longue rémanence, tel que l'Oléoparathion à 20 - 25 g de matière active à l'hectolitre de bouillie. Dans tous les cas, tenir compte des limitations d'emploi des différents produits. Précisons que les prunes à maturité précoce dont la cueillette est proche, échappent pratiquement aux attaques de Carpocapse.

.../...

46

/ Information /

ROUILLE DU PRUNIER

Cette maladie, très répandue en 1968, a provoqué une chute prématurée du feuillage. Dans les situations où cette affection a été observée, il est recommandé d'effectuer un traitement fongicide dès à présent. On utilisera un produit à base de Zinèbe, Mancozèbe, Carbatène, Phaltane, Manèbe ou de Zirame, aux doses préconisées contre les Tavelures.

Cette application peut être combinée avec le traitement dirigé contre le Carpocapse.

ACARIENS

On note actuellement quelques manifestations de dégâts d'Acariens. Il est conseillé d'intervenir efficacement partout où les premiers symptômes sont constatés (voir rubrique Acariens, de la fiche en votre possession).

V I G N E

POURRITURE GRISE

Maintenir la protection des grappes selon les indications contenues dans notre Note du 16 Juillet).

Le Captafol est à réserver plus spécialement à la lutte contre la Pourriture des raisins de table.

Les Contrôleurs chargés des
Avertissements Agricoles :
J. BERNARD et C. GACHON.

L'Inspecteur de la
Protection des Végétaux :
J. HARRANGER.